



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 6 juillet 2021

N°1190

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance : La 5G au service de la compétitivité industrielle française. Le Gouvernement lance une stratégie nationale sur la 5G et les futures technologies de réseaux de télécommunications.

En investissant dans les réseaux télécoms de demain, le Gouvernement fait résolument le choix d'une économie compétitive. La 5G est en effet porteuse d'innovations de rupture pour de nombreux secteurs clés de l'économie tels que l'industrie avec l'usine du futur, la mobilité connectée, la santé, le divertissement ou l'agriculture. Elle représente une véritable opportunité pour les territoires et l'industrie française ; elle renforcera notre compétitivité et la capacité de notre économie à créer des emplois pérennes sur l'ensemble du territoire.

Lancement de la stratégie d'accélération sur la 5G et les futures technologies de réseaux de télécommunications

Dans le cadre de sa stratégie d'accélération sur la 5G et les futures technologies de réseaux de télécommunications, pour saisir les opportunités offertes par la 5G et positionner la France à la pointe des futures technologies de réseaux, **le Gouvernement s'engage à mobiliser 480 millions d'euros de financements publics pour soutenir des projets prioritaires d'ici 2022, et vise jusqu'à 735 millions de financements publics d'ici 2025 pour mobiliser, par effet de levier, jusqu'à 1,7 milliard d'investissements d'ici 2025.**

Cette stratégie d'accélération permettra de créer jusqu'à 20 000 nouveaux emplois à horizon 2025. Elle accompagnera la croissance du marché 5G en France en visant 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires à horizon 2025.

Financée par France Relance et par le 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir, cette stratégie vise à positionner la France sur un marché essentiel pour notre autonomie stratégique, la maîtrise et la sécurité de nos infrastructures de télécommunication. La stratégie d'accélération repose sur 4 axes :

- le soutien au développement des usages 5G au profit des territoires et de l'industrie ;
- le développement de solutions françaises sur les réseaux télécoms ;

- la consolidation des forces de recherche et développement sur les futures technologies de réseaux ;
- et le renforcement de l'offre de formation.

Synthèse des montants de la stratégie

| | Développer les usages 5G | Construire une offre française souveraine | Soutenir une R&D de pointe | Renforcer la formation | Total |
|--------------------|--------------------------|---|----------------------------|------------------------|----------------|
| Part publique | 105 | 360 | 233 | 35,6 | 733,6 |
| Part privée | 165 | 625 | 179 | 0,6 | 969,6 |
| Financement | 270 | 985 | 412 | 36,2 | 1 703,2 |

Une stratégie d'ores et déjà initiée : 18 projets déjà soutenus et trois nouveaux lauréats

Plusieurs chantiers, inclus dans le premier axe de cette stratégie, ont d'ores et déjà été lancés et seront financés par cette stratégie. En particulier, l'appel à projets visant à soutenir le développement d'applications innovantes de la 5G, lancé en septembre 2020, a déjà permis de soutenir 18 projets pour un total de 260 millions d'euros d'investissements, dont 83 millions d'euros de financements publics. Trois nouveaux projets seront soutenus dans le cadre de la stratégie d'accélération 5G, pour un investissement total de près de 19 millions d'euros dont un peu plus de 10 millions d'euros de financements publics : le projet « 5G-mMTC » porté par Médiane System, le projet « PIRANA » porté par Kalray et le projet « 5G for IoT » porté par Adeunis.

Par ailleurs, afin d'identifier les projets qui pourront être soutenus dans le cadre de la stratégie d'accélération, l'Appel à manifestation d'intérêt « Solutions souveraines pour les réseaux de télécommunications »¹, ouvert depuis le 16 février 2021, est **prolongé jusqu'à mi-décembre 2021**.

Lancement d'une mission sur la 5G industrielle

La mise en place d'un dialogue continu entre les acteurs industriels et télécoms en vue de développer les usages de cette nouvelle technologie sera un facteur clé de la réussite de l'adoption de la 5G. A cette fin, le Gouvernement lancera en septembre une **mission sur la 5G industrielle**. Pilotée par une personnalité qualifiée, elle aura pour objectif d'inciter l'ensemble des acteurs de l'écosystème à se saisir des opportunités offertes par la 5G. La personnalité qualifiée qui pilotera cette mission sera annoncée en septembre.

La mission aura pour objectif d'identifier les actions concrètes pouvant être mises en œuvre pour accompagner les verticales industrielles françaises dans l'émergence et le déploiement de services innovants sur la 5G. Elle fournira également des recommandations pour lever les éventuels freins à leur déploiement.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : « *Cette stratégie d'accélération doit permettre à la France de mieux se positionner sur les technologies de*

¹ <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-manifestation-d-interet-Solutions-souveraines-pour-les-reseaux-de-telecommunication-51701>

réseau et de télécommunications qui seront au cœur du monde de demain. La 5G est un pilier de l'industrie 4.0 et de l'usine du futur : la mobilisation de nos industriels autour de la 5G et de ses usages est clef pour la compétitivité de notre pays et représente une véritable opportunité pour créer des emplois pérennes dans nos territoires. Il est absolument crucial que les industriels s'en saisissent ».

Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques, a déclaré : « *La 5G est une étape indispensable au développement de nouveaux usages technologiques plus intelligents et plus adaptés à nos besoins. Elle est au cœur de l'innovation. J'encourage ses différents acteurs à se saisir des opportunités que leur offre la stratégie d'accélération que nous présentons aujourd'hui, dans l'ensemble des secteurs couverts.*».

À propos du Programme d'investissements d'Avenir

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations. »

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi> Nous suivre sur [@SGPI_avenir](#)

Contacts presse

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse@industrie.gouv.fr – 01 53 18 44 38

Cabinet de Cédric O

presse@numerique.gouv.fr – 01 53 18 43 10